



Avis de publication

MAIRIE DE JASSERON

Monsieur le Maire de Jasseron certifie que le registre des délibérations du Conseil municipal dont la séance s'est tenue le 29 avril 2023 a été publié ce jour et qu'il a été mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui à la mairie, située 53 rue Julien Manissier.

Toutes les délibérations de cette séance ont été télétransmises en préfecture le 2 mai 2023 et sont exécutoires à compter du 2 mai 2023, date de publication.

Listes des actes publiés :

- délibération n°CM2023.04-13 du 29 avril 2023 relative à l'accroissement saisonnier d'activité
- ➡ vote à l'unanimité (18 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention ; 0 ne prend pas part au vote)

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication.

Avis affiché ce jour dans le lieu indiqué ci-dessus.

Fait à Jasseron, le 2 mai 2023



Sébastien GOBERT,
Maire